

# Guide 2012 de l'oléiculteur



Une Interprofession à votre écoute ; les spécialistes du CTO à votre service

**Phytoprotecteurs et oléiculture bio**

- Célia Gratraud  
c.gratraud@ctolivier.org  
04 42 23 82 99

**Fertilisation – Irrigation**

- Sébastien Le Verge  
s.leverge@ctolivier.org  
04 42 23 82 99

**Création ou reprise de verger**

- Jean-Michel Duriez  
jean-michel.duriez@afidol.org  
06 82 85 65 46
- Sébastien Le Verge  
s.leverge@ctolivier.org  
04 42 23 82 99

**Traçabilité**

- Jean-Michel Duriez  
jean-michel.duriez@afidol.org  
06 82 85 65 46

et encore plus de renseignements lors de journées de formation organisées dans les bassins de production (taille, récolte, dégustation...)

## Renseignements techniques

**Installation et suivi de moulins / confiseries**

- Daniel Husson  
d.husson@ctolivier.org  
04 42 23 82 99

**Laboratoire oléicole (mesures de performances et de qualité)**

- Corinne Petit  
c.petit@ctolivier.org
- Carole Fusari  
c.fusari@ctolivier.org
- Christine Pinatel  
c.pinetel@ctolivier.org  
04 42 23 82 99

**Pour une production**

- d'excellence
- respectueuse de l'environnement
- durable

## Documentation technique



**Et plus encore**

sur [www.afidol.org](http://www.afidol.org)

BSV et Infolive (préconisations de traitements), Lettres d'informations, Fiches de traçabilité et carte de piégeage (sur [www.afidol.org/gestoliveprod](http://www.afidol.org/gestoliveprod)) ....

Association Française Interprofessionnelle De L'Olive  
Maison des Agriculteurs 22 Avenue Henri Pontier 13626 AIX EN PROVENCE - Tél.04.42.23.01.92 - [www.afidol.org](http://www.afidol.org)

## ITINÉRAIRE TECHNIQUE DE LA CONDUITE DU VERGER

INTERVENTION	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<b>TAILLE</b>			Taille d'entretien				Élimination des gourmands					
<b>ENTRETIEN DU SOL</b>				Broyage de l'herbe ou griffonnage	Désherbage chimique sur le rang	Broyage de l'herbe ou griffonnage				Broyage de l'herbe		
<b>FUMURE MINÉRALE</b>			Azote Phosphore	Azote Potassium		Sur les arbres irrigués uniquement : apports d'azote et de potassium par fertigation			Potassium en cas de forte récolte			
<b>FUMURE ORGANIQUE</b>	Analyses de sol tous les 4 ans	Engrais organiques, compost végétaux, fumiers...				Compost de végétaux et de grignons					Apport de matières organiques faiblement dégradées : grignons, margines, marc de raisin...	
<b>IRRIGATION</b>				Entretien du réseau d'irrigation		Arrosage des oliviers - suivre les conseils du bulletin Infolive				Mise du réseau d'irrigation en hors-gel		
<b>MALADIES ET RAVAGEURS</b>												
<b>Cochenille noire</b>		Comptages des larves (brun clair) et traitement si nécessaire	Taille des rameaux atteints				Traitement si nécessaire	Traitement si nécessaire				
<b>Teigne de l'olivier</b>		Comptages des feuilles minées		Traitement si nécessaire								
<b>Mouche de l'olive</b>						Piégeage, comptage et traitement à chaque période de risque						
<b>Oeil de paon</b>			Comptage et traitement si nécessaire	Suivre les conseils du bulletin Infolive					Comptage et traitement si nécessaire	Suivre les conseils du bulletin Infolive		
<b>Ravageurs et maladies secondaires</b>				<b>Pyrale du jasmin et Otiorrhynque</b> : surveiller les vergers jeunes - traitement si nécessaire					<b>Pyrale du jasmin</b> : traitement si nécessaire			
				<b>Psylle</b> : pas de traitements nécessaires								
				<b>Neiron et xylophages</b> : observer et intervenir (mesures prophylactiques)								
				<b>Verticilliose</b> : mesures prophylactiques, gérer l'enherbement					<b>Verticilliose</b> : mesures prophylactiques			
<b>RECOLTE OLIVES DE TABLE</b>	Olives noires								Olives vertes (Salonenque, Lucques, Belgentéroise, Picholine...)		Olives noires (Tanche, Cailletier...)	
<b>RECOLTE OLIVES A HUILE</b>	Récolte selon la maturité des olives le fruité de l'huile souhaité									Récolte selon la maturité des olives et le fruité de l'huile souhaité		

<b>TAILLE</b>	Taille d'entretien de début mars à fin mai. Renouveler le bois épuisé tout en favorisant l'aération et la pénétration de la lumière. Ne pas tailler l'extrémité des pousses. Éviter d'exposer directement les charpentes aux rayons du soleil (risques de brûlures) en gardant des branches qui jouent un rôle de parasol. Une taille excessive entraîne la production de gourmands (rameaux verticaux très poussants) et une faible récolte. Une taille trop légère entraîne une entrée en alternance de l'arbre.
<b>ENTRETIEN DU SOL</b>	<b>Désherbage mécanique</b> : choix entre le broyage de l'herbe dans la rangée (3 fois par an) ou un griffonnage léger (2 à 3 fois par an) toujours aux mêmes endroits afin de ne pas couper les racines. Garder le sol enherbé lors de la récolte afin d'accéder au verger avec les véhicules. Si vous avez la possibilité d'irriguer, préférer la solution de l'enherbement en verger adulte tout en gardant le rang désaéré chimiquement. Dans ce cas, il faudra répondre à l'augmentation de 20 % des besoins en eau. <b>Désherbage chimique</b> : plusieurs techniques de désherbage chimique existent: soit utilisation de défoliants ou systémiques 2 fois dans l'année, soit utilisation d'un anti-germinatif longue durée au printemps.
<b>FUMURE MINÉRALE</b>	Une analyse de sol est recommandée tous les quatre ans afin de contrôler l'évolution du sol. Les prélèvements de sol sont à réaliser de préférence durant l'hiver. La fumure est à appliquer au réveil végétatif de l'olivier. Il est préférable d'apporter le potassium de manière fractionnée (lorsque les pluies le permettent). Le chlorure de potassium ne peut être employé que durant le repos hivernal de l'arbre. Pour une meilleure efficacité, une légère incorporation des engrais dans le sol est conseillée. L'emploi d'engrais solubles est préférable en sols alcalins (pH > 7). Sur oliviers adultes non irrigués (1,5 à 2,5 tonnes d'olives / ha / an), les apports d'engrais minéraux doivent fournir 40 unités d'azote, 20 unités de phosphore, 50 unités de potasse et 20 unités de magnésium. En verger irrigué (2,5 à 5 tonnes d'olives / ha / an), des compléments d'azote (25 U.) et de potasse (25 U.) sont apportés durant l'été par le biais du système d'irrigation. Si le réseau d'irrigation n'est pas équipé d'un système de fertigation, les compléments d'azote et de potasse sont réalisés en avril.
<b>FUMURE ORGANIQUE</b>	Un sol bien équilibré peut fournir naturellement 40 à 50 kg d'azote par minéralisation. En cas de fumure uniquement basée sur des engrais minéraux, un apport de matière organique faiblement dégradée (grignons par exemple) de l'ordre de 20 tonnes / ha est recommandé tous les trois à quatre ans (ne pas enfouir profondément). En vergers enherbés, le couvert végétal fauché et broyé assure le maintien des teneurs en matières organiques. L'emploi d'engrais organiques permet généralement une bonne synchronisation entre les périodes de libération de l'azote dans le sol et les périodes d'assimilation par l'olivier (mi-mars à la fin octobre). On observe également une meilleure disponibilité des éléments minéraux dans le sol. Par contre, la gestion de ce type de fumure demeure délicate. Les produits faiblement dégradés (grignons, marc de raisin...) sont à apporter de préférence en fin d'automne alors que les fumiers et les produits à libération azotée rapide sont apportés en février. Les composts bien stabilisés peuvent être apportés quelle que soit la période de l'année. Éviter d'enfouir à plus de 15 cm. Sur oliviers adultes non irrigués (1,5 à 2,5 tonnes d'olives / ha / an), la fumure organique doit fournir 50 U. d'azote, 30 U. de phosphore, 60 U. de potasse et 25 U. de magnésium. En verger irrigué (2,5 à 5 tonnes d'olives / ha / an), la fumure organique sera plus importante: 70 U. d'azote, 40 U. de phosphore, 80 U. de potasse et 30 U. de magnésium.
<b>IRRIGATION</b>	Contrôler l'état hydrique du sol, si possible à l'aide de sondes tensio-électriques. Les quantités d'eau apportées sont variables selon le mode d'irrigation, les conditions climatiques, le stade végétatif, la surface de plantation et le diamètre de frondaison des oliviers. En cas d'irrigation au goutte-à-goutte, humecter le sol dès le début mai en cas de sécheresse en apportant une forte dose, puis maintenir le sol humide en réalisant des apports journaliers sur la base de moins de 1 mm d'eau par jour (1 mm = 10 m <sup>3</sup> / ha). En cas d'irrigation en micro-aspiration, apporter l'eau une à deux fois par semaine, sur la base de moins de 12 mm d'eau par semaine (1 mm = 10 m <sup>3</sup> / ha). Attention aux excès d'eau auxquels l'olivier est très sensible.
<b>MALADIES ET RAVAGEURS</b>	
<b>Cochenille noire</b>	Tailler les arbres atteints. Sinon, traitement à partir du seuil de 1 larve vivante par feuille. Un traitement fin août au fenoxycarbe si population faible à moyenne; deux traitements en juillet et août si population importante (> 10 larves / feuilles avec fumagine bien présente). Tenir compte de la mortalité estivale des jeunes larves. Un traitement aux huiles en hiver.
<b>Teigne de l'olivier</b>	Trois générations par an: - phytophage, provoque peu de dégâts - anthrophage, attaque les bourgeons floraux et provoque des problèmes de fécondation et de nouaison. - carpophage, se nourrit de l'amandant du noyau et provoque des chutes de fruits en août - septembre Traitement à partir du seuil de 10% de feuilles minées, avec un produit biologique, au stade "gonflement des boutons floraux" (boutons vert-clair).
<b>Mouche de l'olive</b>	1 génération par mois de juin à octobre. Détermination du début des vols par piégeage. Dès les premières captures (entre 1 et 5 mouches/jour prises dans un piège), intervenir avec un produit préventif ou une barrière. Entre chaque vol, compter 200 olives et vérifier le seuil d'intervention: si les comptages sont inférieurs au seuil, traitement préventif au prochain vol; si les comptages sont supérieurs au seuil, traitement avec un produit curatif (voir les seuils sur le bulletin Infolive). A la récolte, le seuil d'olives avec des trous de sortie est de 2% pour les olives de table et de 10% pour les olives à huile.
<b>Oeil de paon</b>	A partir de 15% de feuilles atteintes dans le verger, traiter avec des spécialités préventives, avant les pluies. Alternier les matières organiques. Renouveler si nécessaire.
<b>Ravageurs et maladies secondaires</b>	Otiorrhynque: feuilles dévorées sur le bord du limbe, dangereux sur jeunes vergers - Traitement si nécessaire ou pose d'une bande de glue sur le tronç Psylle: sécrétions cotonneuses sur les boutons floraux - ne pas traiter - action des insectes auxiliaires importante Neiron et xylophages: amas de sciure blanche, branches sèches, ne pas négliger, peut faire de gros dégâts sur tous types de vergers affaiblis - couper et éliminer les bois atteints Pyrale du jasmin: bourgeons terminaux et jeunes pousses dévorées par la chenille, dangereux sur jeunes vergers - traitement au seuil de 10% de pousses atteintes Verticilliose: champignon du sol qui entraîne un dépérissement des arbres: ne pas travailler le sol, limiter la vigueur des arbres, ne pas planter dans un terrain à risques, constituer un enherbement
<b>RECOLTE OLIVES DE TABLE</b>	Respecter les délais avant récolte des traitements phytosanitaires. Récolter les olives saines (moins de 2% d'olives avec les trous de sortie). Éviter les chocs sur les olives vertes. Ne pas laisser les caisses au soleil.
<b>RECOLTE OLIVES A HUILE</b>	Respecter les délais avant récolte des traitements phytosanitaires. Récolter les olives saines (moins de 10% d'olives avec des trous de sortie). Ne pas ramasser les olives tombées à terre. Ne pas conserver les olives chez soi plus de 2 jours. Garder le sol enherbé avant la récolte afin d'accéder au verger avec les véhicules. Ne pas écraser les fruits sur les filets.

## PRODUITS PHYTOSANITAIRES UTILISABLES PAR LES OLEICULTEURS PROFESSIONNELS

Substance active	Utilisation	Spécialités commerciales	Dose d'emploi	DAR (1)	ZNT (2)	DRE (3)	Remarques
<i>Bacillus thuringiensis</i>	Teigne	Bacivers, Dipel DF, Delfin Bactura, Scutello, Xentari	50 g/hl	3 j	5 m	48 h	
Cuivre (sulfate, oxychlorure, hydroxyde, oxyde)	Ceil de paon	Nombreuses spécialités	Différente selon les spécialités*	3 à 21 j*	Différentes selon les spécialités*		Limité à 6 kg de Cu métal / ha / an
deltaméthrine	Mouche	Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech	0,083 l/hl	7 j	50 m	6 h	Limité à 3 applications / an
diméthoate	Mouche	Rogor PIPC 400, Dimate BF 400 Danadim Progress, Danadim Progress	0,075 l/hl	28 j	5 m	48 h	Larvicide – traitement curatif Limité à 2 applications / an
flazasulfuron	Anti-germinatif	Katana, Flazavigne, Katamiss	200 g/ha	150 j	10 m		1 application / an au printemps sur culture installée
fluzifop-p-butyl	Défanant	Fusilade X2	1 à 3 l/ha *	21 j		48 h	Efficace sur graminées
glufosinate-ammonium	Défanant	Basta F1, Tresor, Glufu+, Basta Pro	5 l/ha	3 j	5 m		Efficace sur herbes annuelles – sur culture installée
glyphosate	Défanant	Nombreuses spécialités	Différente selon les spécialités et la cible*	3 j		24 à 48 h *	Limité à 3 applications / ha / an
fenoxycarbe	Cochenille	Insegar, Precision, Trilogie +	40 g/hl	14 j	5 m	6 h	Larvicide
krésoxim-méthyl	Ceil de paon	Stroby DF	20 g/hl	30 j	5 m	6 h	1 application conseillée / an en fin d'été
lambda-cyhalothrine	Mouche, Teigne, Pyrale, Otiorrhynque	Karaté Zéon, Cazeon, Zelambda Karaté Xpress, Poolb	Différente selon les spécialités et la cible*	7 j 7 j	20 m 5 m	48 h	Limité à 2 applications / an
mancozébe	Ceil de paon	Dithane Néotec	210 g/hl	21 j	5 m	48 h	Préventif - Limité à 2 applications / an
oxyfluorène	Anti-germinatif	Goal 2E	6 l/ha	90 j	20 m	24 h	Limité à 1 application / an
pyriproxyfène	Cochenille	Admiral Pro	0,030 l/hl		5 m	24 h	Larvicide Limité à 1 application / an
spinosad	Mouche	Syneis appât	1,2 l/ha	7 j	5 m	6 h	Traitement localisé préventif Limité à 4 applications / an
thiachlopride	Mouche	Calypso, Alanto, Cousto	0,025 l/hl	14 j			Larvicide – traitement curatif Limité à 2 applications / an

: autorisé en agriculture biologique \* se reporter aux préconisations du fabricant (étiquette du produit) (1) DAR: Délai avant récolte (2) ZNT: Zone Non Traitée (3) DRE: Délai de rentrée

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

### CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 Tél 04.42.23.01.92 - Fax 04.42.23.82.56- E-mail : contact@ctolivier.org

## AUTRES PRODUITS UTILISABLES PAR LES OLEICULTEURS PROFESSIONNELS ET AMATEURS

Substance	Utilisation	Spécialités commerciales	Dose d'emploi	DAR (1)	ZNT (2)	DRE (3)	Remarques
Argile	Barrière	Argivert, Argibio, Argical Pro	30 à 60 kg/ha	3 j	-	-	

## PRODUITS PHYTOSANITAIRES UTILISABLES PAR LES OLEICULTEURS AMATEURS\*/GAMME JARDIN

Substance active	Utilisation	Spécialités commerciales	Dose d'emploi	DAR (1)	ZNT (2)	DRE (3)	Remarques
cuivre (sulfate)	Ceil de paon	Nombreuses spécialités	1,25 kg/hl	3 j	Différentes selon les spécialités*		Limité à 6 kg de Cu métal / ha / an
cuivre (hydroxyde)		Champ Flo, Hydroflo	0,7 l/hl	*	5 m	6 h	
cuivre (oxychlorure)		Cuproflo	0,7 l/hl	*	20 m	6 h	
cuivre (oxyde cuivreux)		Nordox 50 (= Paladif des oliviers de Capsicol)	0,5 kg/hl	21 j	5 m	24 h	
huile blanche de pétrole	Cochenille noire	Oliocin Jardin	3 l/hl	*			
huile de colza		Naturen J	3 l/hl	*			
deltaméthrine	Mouche	Decis J	0,083 l/hl	7 j	50 m		Limité à 3 applications / an
<i>Bacillus thuringiensis</i>	Teigne	Delfin (= Vers des fruits et légumes de Capsicol)	50 g/hl	3 j	5 m	48 h	
glufosinate-ammonium	Défanant	Final Jardin	17 l/ha	3 j			Efficace sur herbes annuelles Sur arbres > 4 ans
glyphosate		Basta Green	8,3 l/ha	3 j			
		Round Up, Clinic EV, Cosmic Jardins, Tersol	De 3 à 6 l/ha selon la cible *	21 j			
		Basf HJ dés herbant 360G, Missile 360, Glifax, Tamrok jardin	De 3 à 12 l/ha selon la cible*	*			
		Precept 120, Lancer	36 l/ha	*			
Buggy Upper 240	4,5 à 18 l/ha selon la cible *	*					

Des pièges peuvent être positionnés dans les arbres pour limiter les dégâts de mouche de l'olive

: autorisé en agriculture biologique \* se reporter aux préconisations du fabricant (étiquette du produit) (1) DAR: Délai avant récolte (2) ZNT: Zone Non Traitée (3) DRE: Délai de rentrée

TOUT AUTRE PRODUIT EST INTERDIT LIRE LES ÉTIQUETTES DES PRODUITS AVANT DE LES UTILISER  
RESPECTEZ LES DOSES D'EMPLOI - PROTÉGEZ VOUS DÈS QUE VOUS UTILISEZ UN PRODUIT PHYTOSANITAIRE

\*Amateurs : non adhérents MSA (Mutualité Sociétés Agricoles), n'ayant pas accès aux produits professionnels

